

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 10 février 2011 portant nomination à la Commission nationale d'agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

NOR : ETSP1130043A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1114-1, R. 1114-5 à R. 1114-8 ;
Vu l'arrêté du 23 décembre 2010 portant nomination à la Commission nationale d'agrément,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre de la Commission nationale d'agrément susvisée, au titre de la Cour de cassation : Mme Françoise MONÉGER, conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation, suppléante de Mme Frédérique DREIFUSS-NETTER.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de la santé.

Fait le 10 février 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
D. HOUSSIN